

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 15 avril 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 1,2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 V.172** Vœu relatif à la création d'un Marché des 5 continents

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant les difficultés rencontrées dans l'espace public du quartier Château rouge, notamment causées par la présence importante de grossistes et semi-grossistes, ce qui génère d'importants encombrements de la voirie dus aux camions ventouses et aux afflux de véhicules en provenance de toute l'Ile de France ;

Considérant que le projet de Marché des 5 continents consiste à offrir un espace de commerces adapté à ces échanges ;

Considérant qu'un tel Marché permettrait à ces échanges de disposer d'un lieu dédié et plus adapté, et contribuerait à apaiser l'espace public du quartier ;

Considérant que le projet d'aménagement de la présente délibération prévoit la construction de Arena 2 sur le lieu envisagé initialement pour accueillir le Marché des 5 continents ;

Considérant que ce projet, régulièrement évoqué depuis de nombreuses années par la municipalité et lors d'ateliers sur les formes urbaines a pourtant toujours été repoussé ;

Considérant que le présent projet, en ne prévoyant pas une autre emprise pour la création de ce Marché des 5 continents, l'oblitére totalement.

Aussi, sur proposition de Sandrine Mées, Pascal Julien, David Belliard, Jérôme Gleizes et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP), au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

Que le projet urbain de Paris Nord Est prévoit un lieu pour la création de ce Marché des 5 continents.